

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 10 juin 2024 à 19h00

Plaine des Sports - Mairie

PROCÈS-VERBAL

Sommaire

- 1) VISITE DES AMENAGEMENTS REALISES : PLAINE DES SPORTS, RUE JEAN DE SUZANNET ET SQUARE DU MEXIQUE
3
- 2) PRESENTATION DU PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL (PCSES) DE LA BIBLIOTHEQUE..... 3
- 3) INFORMATION CONCERNANT L'EXERCICE DES DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE.....4
- 4) QUESTIONS DIVERSES ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Après ouverture de la séance du Conseil municipal, il est proposé :

- de nommer un secrétaire de séance : Mme Annie MICHAUD

1) Visite des aménagements réalisés : Plaine des Sports, rue Jean de Suzannet et Square du Mexique

Le conseil municipal s'est déplacé sur site afin de prendre connaissance des aménagements réalisés au 1^{er} semestre 2024.

Ils ont visité les travaux réalisés à la Plaine des Sports, notamment la zone de loisirs intergénérationnelle.

Ensuite, un tour des travaux de la rue Jean de Suzannet en cours de finition a été effectué avant d'aller visiter la réalisation effectuée au Square du Mexique en centre-bourg.

L'ensemble de ces réalisations participent à l'amélioration du cadre de vie des habitants et offrent de nouveaux espaces de vie qualitatifs.

2) Présentation du Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) de la bibliothèque

Le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) est un document stratégique de politique publique, qui permet de :

- partager les enjeux de la lecture publique sur le territoire communal,
- déterminer les stratégies de développement de la bibliothèque,
- lister les moyens pour répondre à ces enjeux.

Il s'agit également d'un outil de pilotage à destination des équipes qui font vivre la bibliothèque (élus, professionnels, bénévoles), qui définit les objectifs d'une bibliothèque à moyen terme, sous la forme d'un texte validé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le service de la Bibliothèque Départementale. Sa rédaction résulte d'un dialogue avec les équipes et les partenaires, sur la base d'un comité de pilotage.

La première étape d'élaboration d'un PCSES a consisté à établir un diagnostic de l'existant. Sur la base de bilans chiffrés et d'une enquête réalisée auprès des adhérents du service. Ce diagnostic a permis de faire ressortir plusieurs points forts (localisation centralisée en cœur de bourg à proximité des établissements scolaires, fonctionnement intégré au sein d'un réseau intercommunal dynamique, des liens existants avec des associations) mais aussi des points d'amélioration (horaires d'ouverture restreints, locaux et mobilier qui ne sont plus adaptés, fonds documentaire insuffisant).

Suite à ce travail de diagnostic, **3 grands enjeux** pour la bibliothèque de demain et des orientations stratégiques ont été définies en comité de pilotage :

1. Créer un lieu au cœur de la vie des habitants et de la commune

Orientations stratégiques :

- Faciliter les échanges entre la bibliothèque et les autres acteurs culturels de la commune en mutualisant les espaces
- Favoriser la fréquentation et l'appropriation du lieu par les publics, en aménageant des espaces de convivialité et de rencontre
- S'ouvrir aux nouvelles pratiques culturelles et sociales, à travers l'offre du jeu notamment
- Impulser une programmation culturelle en partenariat avec les autres acteurs de la commune et sa population

2. Développer le rôle social de la bibliothèque en faveur des publics éloignés et empêchés

Orientations stratégiques :

- Assurer l'accessibilité du lieu et des services pour tous les publics
- Favoriser l'intergénérationnalité, la rencontre des publics (actions culturelles dans et hors les murs)
- Prendre part aux dispositifs communaux et à destination des populations âgées et/ou en situation de handicap

3. Placer le jeune public au centre de la bibliothèque

Orientations stratégiques :

- Créer des espaces dédiés aux tout petits, aux enfants et aux adolescents tout en favorisant aussi les interactions entre générations
- Développer les actions en direction de la petite-enfance et de la parentalité
- Impulser des activités en direction des adolescents, en lien notamment avec les partenaires jeunesse de la commune et permettre à ce public d'être acteur du lieu

Pour finaliser le PCSES, un plan d'actions avec des objectifs opérationnels est en cours de finalisation par le comité de pilotage pour apporter des solutions concrètes qui répondent à ces enjeux et orientations stratégiques.

Il restera également à définir le projet architectural et le plan de financement pour l'aménagement du pôle culturel qui permettra le développement du service. La détermination d'un budget de fonctionnement annuel de la structure sera aussi à élaborer.

Suite à cette présentation, le Conseil municipal, à l'unanimité

➤ **VALIDE les enjeux stratégiques et les orientations du PCSES proposées par le comité de pilotage.**

3) Information concernant l'exercice des délégations du Conseil au Maire

Par délibération du 25 mai 2020 et conformément à l'article L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions. Le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions prises en vertu de cette délégation.

Vous trouverez ci-dessous la liste des décisions prises :

N° Décision	Date	Thème	Contenu
2024_014	17/05/2024	Urbanisme	Renonciation à acquérir 26 le Cormier - ZC 83-158-532
2024_015	17/05/2024	Urbanisme	Renonciation à acquérir 11 la Déderie - AC 79
2024_016	17/05/2024	Urbanisme	Renonciation à acquérir la Pompe en Bois - AC 387-771-773-754
2024_017	17/05/2024	Urbanisme	Renonciation à acquérir 26 le Coteau de la Vennerie - ZD 364

Fait le 10 juin 2024

A Chavagnes-en-Paillers

La secrétaire de séance,
Annie MICHAUD



Le Maire
Eric SALAÜN

